



Proche
Solidaire
Efficace

Compte rendu de la réunion extraordinaire du CSEC portant sur la présentation des nouveaux payplans APV 2026, tenue par vidéoconférence le 16 février 2026. Pièce jointe : Payplans métiers APV.

Étaient présents pour la CGT :

- Giuseppe LUCATELLI DSC Stellantis & You France
- Artur MENDES DSC adjoint Stellantis & You France
- Grégoire RESTOY RSC Stellantis & You France
- Teddy COULON Stellantis & You Toulouse

Objet :

La direction annonce les **changements apportés au système de rémunération variable** concernant plusieurs groupes professionnels du réseau, notamment les services techniques, la carrosserie, l'entretien rapide, les chefs d'équipe, CCS/CAS/CE, la location (rent), le magasin, l'administration, la garantie, ainsi que le contrôle qualité.

Principales évolutions transversales

- **Revalorisation des montants** : Augmentation des primes fixes et de performance pour la plupart des métiers (ex. techniciens : fixe de 320 € à 370 €, performance de 300 € à 350 €).
- **Mécanisme de rattrapage trimestriel** : Introduction d'un dispositif permettant de compenser les variations mensuelles de performance, avec un rattrapage en mars, juin, septembre et décembre.
- **Renforcement du collectif** : Plusieurs primes deviennent collectives ou semi-collectives, notamment pour les métiers CCS/CAS/CE et Rent. Les clés locales (encours, rentabilité, créances...) restent centrales.
- **Prise en compte du temps de présence** : Toutes les primes sont désormais calculées au prorata du temps de présence.

Détail par métier (exemples)

- **Techniciens/Mécaniciens/Carrossiers/Peintres** : Hausse de la prime performance, maintien des objectifs horaires, introduction du rattrapage trimestriel.
- **Chefs d'équipe** : Revalorisation des montants, prime qualité désormais trimestrielle, maintien du système crescendo.

- **CCS/CAS/CE** : Rémunération fixe portée à 1 000 €, prime volumes indexée, prime qualité trimestrielle, renforcement du crescendo.
- **Conseillers Rent** : Nouvelle prime basée sur le montant facturé, prime qualité trimestrielle, clés locales renforcées.
- **Magasiniers, Administratif, Garantie, Contrôleurs qualité** : Primes conditionnées à des critères précis, souvent au prorata, avec des exigences renforcées sur la qualité et la gestion.



Analyse critique

Ce que la direction prétend être une “revalorisation” est en réalité une intensification flagrante de la pression sur les salariés, qui ne doit pas être acceptée sans résistance.

- **Complexité accrue** : On nous impose un système toujours plus technique, saturé de critères et de proratas, qui brouille la compréhension et ouvre la porte à l'arbitraire, au détriment des travailleurs.
- **Individualisation sous couvert de collectif** : Sous prétexte de renforcer le collectif, la direction fait peser sur chacun la réussite du groupe, creusant le fossé entre l'effort fourni et la rémunération obtenue. Ce mécanisme génère frustration et injustice.
- **Pression sur la productivité** : Les objectifs horaires et de volume deviennent des instruments d'intensification du travail, mettant en péril l'équilibre et la santé des équipes. Nous devons refuser cette logique de rendement à tout prix.
- **Rattrapage trimestriel** : Derrière le discours sécurisant, ce dispositif retarde la rémunération, lisse les résultats à la baisse et réduit la visibilité sur nos revenus. Il s'agit d'un recul déguisé.
- **Inégalités entre métiers** : Cette réforme creuse encore plus les disparités entre les métiers, générant un sentiment d'injustice profond. Nous devons exiger une revalorisation équitable pour tous.



Ce que la CGT revendique

- **Système simplifié** : La CGT réclame un mode de rémunération plus simple et équitable, avec moins de critères.
- **Revalorisation du salaire fixe** : Nous exigeons une véritable augmentation du salaire fixe, afin que chaque salarié puisse enfin vivre dignement de son travail, sans être soumis au chantage constant des primes ou à la pression d'objectifs arbitraires et variables. Il est temps de mettre fin à la précarité organisée et d'imposer le droit à un revenu stable, sécurisé et juste pour tous.